

<b>8 Personnalités extérieures au conseil d'administration</b>  <i>Le respect de l'obligation de la parité entre les femmes et les hommes s'apprécie sur l'ensemble des personnalités extérieures.</i>	<b>Désignation ou élection des représentants</b>	<b>Modalités de désignation ou d'élection</b>	<b>Nom des représentants</b>
<b>1<sup>ère</sup> catégorie :</b> <b>3 personnalités dont :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>1</b> représentant de la <b>région Pays de Loire</b> ;</li> <li>- <b>1</b> représentant de <b>Le Mans métropole</b> ;</li> <li>- <b>1</b> représentant du <b>conseil départemental de la Mayenne</b></li> </ul>	Désignation par l'institution représentée	Chaque représentant <b>doit être membre de l'organe délibérant de cette institution</b>	<b>Connus</b>  <i>Consulter le tableau des personnalités extérieures désignées</i>
<b>2<sup>ème</sup> catégorie : 1</b> représentant du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS),	Désignation par l'institution représentée	Le représentant est désigné par <b>l'instance compétente</b> de cet organisme de recherche	<b>Connus</b>  <i>Consulter le tableau des personnalités extérieures désignées</i>
<b>3<sup>ème</sup> catégorie :</b> <b>4 personnalités dont :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Une personnalité assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise ;</li> <li>b) Un représentant des organisations représentatives des salariés ;</li> <li>c) Un représentant d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés ;</li> <li>d) Un représentant d'un établissement d'enseignement secondaire.</li> </ul> <b>Au moins une de ces personnalités extérieures devra avoir la qualité d'ancien diplômé de l'Université.</b>	Election au sein du conseil d'administration	Les personnalités sont <b>élues</b> après un <b>appel public à candidatures</b> par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les représentants des personnels et des usagers, membres élus du conseil d'administration (scrutins des 11, 12 et 13 mars 2025) ;</li> <li>- Les personnalités désignées au titre des deux premières catégories</li> </ul> Les personnalités extérieures de cette 3 <sup>ème</sup> catégorie sont élues à <b>la majorité absolue des membres du Conseil d'Administration plénier au premier tour et à la majorité des suffrages exprimés au deuxième tour.</b>	Séance de la commission de la recherche du <b>lundi 24 mars 2025</b>